



**Action Innovatrice – FEDER**

## **« Démocratie locale, participation citoyenne ; rôle des TIC et de l'internet »**

**mardi 17 février 2004,  
Communauté Urbaine de Dunkerque**

### **Compte-rendu de la journée**



**Journée « Démocratie locale, participation citoyenne ;  
rôle des TIC et de l'internet »  
mardi 17 février 2004, C. U. de Dunkerque**



Action Innovatrice – FEDER

## **Préambule :**

### **Les journées communes de la e-Direction :**

Dans le cadre de ses politiques territoriales que sont les Démonstr@teurs, le Pack Territoire, l'opération Cyber Nord-Pas de Calais®, la e-Direction du Conseil Régional Nord-Pas de Calais organise des journées communes d'information et d'échange à l'attention des élus, animateurs ou responsables de Cyber-centres, et des chefs de projets TIC.

Ces journées permettent de partager des expériences, de découvrir de nouvelles pratiques et de réfléchir aux actions à développer.

### **Le thème de la journée :**

Pour la nouvelle édition de ces journées communes, la e-Direction a proposé de s'interroger sur le rôle de l'internet et des TIC pour le développement de la démocratie locale et la participation citoyenne, souvent résumées par le terme « e-démocratie ».

Développement du e-vote ou des machines à voter, mise en ligne du conseil municipal, courriel des maires et élus à disposition de leurs électeurs, sites des campagnes municipales, dynamique des réseaux citoyens ... l'arrivée des TIC dans le champ de la démocratie locale est clairement émergente. Celle-ci ouvre des perspectives, parfois utopiques ?, mais déjà le pragmatisme nous amène à l'essentiel : c'est d'abord la démocratie qui est interpellée dans ses pratiques et processus habituels.

Villes, intercommunalités, départements, régions... de nombreuses collectivités locales pensent ou engagent leurs premières actions, parfois avec bonheur, souvent avec hésitation.

En favorisant la compréhension des retours d'expériences disponibles, la e-Direction du Conseil Régional souhaite proposer des éléments d'information et des espaces d'échange qui alimenteront les réflexions.

Cette journée constitue le premier séminaire organisé dans le cadre du projet DREAM 2 lancé ce jour.

## Sommaire

1.	Discours d'ouverture .....	5
2.	Travaux des 3 groupes en Métaplan .....	7
2.1	Groupe 1.....	8
2.2	Groupe 2.....	9
2.3	Groupe 3.....	11
3.	Réactions et avis des grands témoins .....	12
4.	Les 4 ateliers thématiques .....	17
4.1	Atelier 1 : « Quelle information pour les citoyens ? » .....	18
4.2	Atelier 2 : « Débat public par les technologies de l'information et de la communication » .....	19
4.3	Atelier 3 : « e-vote, e-consultations » .....	19
4.4	Atelier 4 : « Les dynamiques citoyennes » .....	20
5.	Présentation de DREAM 2.....	23
6.	Mots de clôture .....	25
7.	Annexe 1 : Liste des participants.....	26
8.	Annexe 2 : Liens html utiles.....	28
9.	Annexe 3 : liste des orateurs .....	30
10.	Annexe 4 : Résultats de l'évaluation de la journée.....	31

## Programme de la journée

08h30	<b>Accueil</b>			
09h00	Mots de bienvenue	M. Delebarre (Président de la CUD) J. Cortois (Vice Président du Conseil Régional)		
09h50	Travaux en petits groupes autour des mêmes questions clefs	Quatre groupes sont constitués par ordre alphabétique des inscrits		
11h15	<b>Pause</b>			
11h45	Restitution en plénière des travaux, réaction d'un panel d'experts, élus et techniciens	Avec les orateurs de l'après midi et : R. Lefebvre (Université Lille 2, Sc Pô Lille)		
12h30	<i>Déjeuner buffet</i>			
13h30	Ateliers thématiques			
	« fournir de l'information »	« espaces de débats »	« vote et consultations »	« dynamiques citoyennes »
	<i>Salle 2, avec :</i> P. Berthe M. Goyer	<i>Salle 4, avec</i> D. Pansu J. Chatignoux	<i>Salle plénière, avec :</i> P. Allard F. Freby	<i>Amphithéâtre, avec :</i> B. Villalba, A. Dhoquois N. Benvegna JC Longueville
15h00	<b>Pause</b>			
15h15	Restitutions des ateliers en plénière			
16h15	Présentation du projet DREAM 2			
16h30	Clôture de la journée, par J. Cortois et D. Carême vice président TIC de la CUD			

## 1. Discours d'ouverture

### **Monsieur Michel Delebarre (Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque)**

Nous a tout d'abord souhaité la bienvenue et nous a fait part du plaisir qu'il avait à accueillir une journée sur la e-Démocratie organisée par le Conseil Régional.

Le message principal dans son allocution a été de nous mettre en garde contre une substitution de la démocratie par une e-démocratie.

Rien ne remplacera selon lui la rencontre des gens, les tracts papiers, les rendez-vous publics... Ce n'est selon lui que par un jeu de complémentarité que les outils disponibles pourront prendre leur valeur.

### **Monsieur Jean Cortois (Vice-Président du Conseil Régional)**

A adressé ses remerciements à Monsieur Michel DELEBARRE de nous accueillir dans ses locaux pour cette journée.

78,2 % - 68,7 % - 57,8 % : Voici les taux de participation aux élections régionales de 1986, 1992 et 1998 pour ne citer que cette élection, mais les taux de participation aux élections nationales sont également de plus en plus faibles. Un taux de participation inférieur à 50 % est envisagé par certains observateurs pour les prochaines élections des 21 et 28 mars prochains. Le nombre des abstentions est désormais autant analysé que le résultat en lui-même.

Ces chiffres ainsi que les votes défouloirs, comme on a pu hélas le constater en 2002, sont inquiétants. Ils indiquent que le gouvernement d'un pays, d'une région ou de toute collectivité sont à la merci du populisme et de l'irrationnel sous lesquels se cachent les ennemis de la démocratie.

Il s'agit certes d'une crise de confiance envers le politique. Pour y remédier certains pensent à instaurer le vote obligatoire. Mais le "vote défouloir" risquerait d'être amplifié. L'exemple de nos voisins est éloquent.

Quel peut-être le rôle des TIC dans ce contexte ?

Les TIC jouent un rôle dans de nombreux domaines : formation (e-learning), santé, administration électronique, économie.

Pourquoi ne seraient-elles pas une aide pour la démocratie ?

Le concept de e-démocratie est aujourd'hui en émergence. Des essais existent déjà dans certaines villes de France. Concrètement, la e-démocratie peut concerner : l'expression citoyenne (vote, campagnes, référendums), le dialogue entre les citoyens et les élus, l'augmentation de la transparence par la mise en ligne des textes avant ou après leurs votes par les assemblées locales.

Mais l'Internet peut-il combler le fossé entre le citoyen et ses représentants ? Y a-t-il une cyberdémocratie, une "e-démocratie" possible ? Néologismes pour signaler l'apparition d'un nouveau média aux formidables potentialités. Une vingtaine de chercheurs ont publié, dans la revue Hermès, un abondant dossier qui tente d'établir un état des lieux et de formuler des premières réflexions sur le développement d'un nouveau "modèle" de démocratie. Au fond, qu'en est-il de l'Internet sur ce terrain, dont les "friches" ont pesé lourd lors des récentes élections ? Les recherches ont porté sur plus d'une centaine de villes, en France essentiellement, mais aussi aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Italie, fournissant des réflexions abondantes sur des pratiques nouvelles qui varient, selon l'étendue des moyens mis à la disposition du public, et plus encore selon les traditions et la culture de chacun. Si vous tapez "démocratie locale" sur un moteur de recherche, on vous propose 60 000 réponses. Si vous tapez e-démocratie, c'est plus de 2000 liens francophones qui s'offrent à vous. C'est dire l'importance de la dynamique qui, peu à peu, se met en place et aussi la complexité du sujet.

Une première limite apparaît en France avec le nombre des citoyen(ne)s qui peuvent s'informer, et donc communiquer avec leurs élus sur le Net. Pas plus de 25 à 30 % d'internautes, pour une "cyber-République" c'est peu ! De plus les jeunes et surtout les jeunes diplômés, les universitaires, les personnes aux revenus assez élevés sont sur-représentés... (Remarquons que ce sont les 18-25 ans qui avaient le moins voté lors des dernières élections présidentielles, on peut espérer que la e-démocratie puisse jouer là un rôle non négligeable).

Cette "fracture sociale" pose la question du rôle du service public et des moyens qu'il met à disposition de l'ensemble des citoyens pour se former et s'informer. Le vide sera-t-il comblé par des sociétés privées, en l'absence de bases de données publiques gratuites à la portée de tous ? Va-t-on laisser le marché s'en emparer pour en faire le commerce payant et accroître ainsi les disparités ? Les collectivités locales, et plus encore le gouvernement, ont en charge la réponse.

Second handicap constaté et que nous voulons éviter, c'est l'absence de possibilité d'une intervention "du bas vers le haut" de la pyramide institutionnelle. L'Internet reproduit la plupart du temps le mode de fonctionnement en sens unique des pouvoirs locaux. L'accès souhaité ne doit pas se réduire aux services municipaux (documents, horaires, délibérations, etc.), aux avantages économiques du territoire, aux sites touristiques, aux investissements, et en fin de compte ou la publicité des élus ou du territoire. La démocratie doit apparaître comme la première utilisation envisagée. Or, les chercheurs auxquels je faisais référence sont déçus sur ce point. Même les plus médiatiques des sites, couplés - comme c'est le cas à Issy-les-Moulineaux - à une télévision locale qui programme en direct les débats du conseil municipal, ne sont, au fond, qu'un miroir des vieilles pratiques. Une "vitrine", remarque un chercheur, pour un maire (André Santini) qui présente son site Internet comme une "entreprise mairie" opérant sur un "territoire entreprise". La logique économique - attirer des entrepreneurs - a déterminé la mise en scène. Et on retrouve la même situation quelle que soit la tendance des municipalités. La participation aux décisions est donc, dans ces conditions, quasiment nulle, ce qui va évidemment à l'encontre de l'objectif déclaré de l'e-démocratie.

D'où un désintérêt qui révèle un troisième handicap : l'absence de possibilités pour les gens d'intervenir sur les choix, de décider ensemble et de contrôler l'application de ces choix. Ce qui explique sans doute la lassitude des "pratiquants". Sans volonté politique, sans un projet conçu avec la population, la technique - si "ouverte" soit-elle - n'influe pas sur le mode de fonctionnement du pouvoir. L'expérience du site du 20e arrondissement de Paris et de ses comités de quartier confirme que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Après avoir suivi, pendant cinq ans, la participation des citoyens à ces moyens de communication, un chercheur note qu'elle se réduit à la même fraction socioculturelle (les enseignants, les responsables d'organisations locales, etc.) de la population, et qu'elle provoque la même distanciation et la même baisse de fréquentations en raison du manque d'influence sur les décisions à prendre... Vaste chantier à reprendre pour ne pas laisser sur le bord de la route les abstentionnistes, les jeunes, les ouvriers, les immigrés, dont l'absence est notée ici. Comme le déclare le responsable d'Hermès, Dominique Wolton : les outils de la communication, "qu'il s'agisse de la presse, de la radio, de la télévision, ou de l'Internet ne prennent leur sens que par rapport à un projet. Le renouveau du militantisme ou des utopies débordera toujours la performance des nouvelles technologies "... à méditer par tous ceux qui pensent grâce aux TIC promouvoir un nouveau "modèle" de démocratie.

Quel rôle pour la Région Nord-Pas-de-Calais ?

Nous avons fait le choix de permettre à l'ensemble de notre population de bénéficier des nombreux services qu'offrent et offriront encore plus ces technologies.

Ainsi la Région Nord-Pas-de-Calais s'est dotée des moyens pour développer le concept de e-administration.

- Elle sensibilise les élus et les agents territoriaux grâce aux Démonstr@teurs et leur assure un début de formation
- Elle aide les territoires à se doter d'un portail efficace via le Pack Territoire et assure la mise en réseau de ces portails
- elle sensibilise directement la population grâce aux cyber-centres qui permettront également de faire « remonter » les propositions, remarques, en un mot de faciliter le débat entre les élus et les citoyens

Ces trois actions fonctionnent bien et font de la Région l'une des plus avancées de France dans ce domaine.

La Région souhaite développer les usages au service du citoyen et la possibilité pour le citoyen d'intervenir dans la vie de la cité, donc de faire de la politique. Mais nous sommes encore loin du concept d'e-démocratie tel que nous l'entendons, nous sommes encore loin d'un usage large des outils qui ne se réduit pas à la mise sur le réseau des téléprocédures et éviter ainsi une multiplication de tracasseries administratives.

Comment rapprocher citoyens et élus et les faire débattre ?

L'idée de la Région, avec la confiance et le soutien renouvelés de la Commission Européenne est de mener une action exploratoire de 18 mois concernant la e-démocratie. Il s'agit du programme DREAM 2 qui vous sera présenté en fin de journée. Ce projet prolongera cette journée et ses réflexions afin qu'en Région Nord-Pas-de-Calais, un maximum de collectivités locales s'engagent dans cette voie.

L'objectif de cette journée doit être de répondre à la question suivante : « Comment bien faire la e-démocratie ? ». La Région souhaite jouer un triple rôle :

- animateur régional de la démarche
- relais avec les actions extra-régionales
- soutien pour aider les territoires à définir leurs actions et concrétiser les projets d'une nouvelle démocratie participative.

## 2. Travaux des 3 groupes en Méta-plan

La e-Démocratie est au début de son émergence. Rien de standard n'existe encore en terme d'analyse, d'usages... seules quelques expériences pionnières nous montre des voies possibles, quelques écueils à éviter, mais il n'y a pas encore de réel recul sur l'impact possible de ces nouveaux outils, employés en complémentarité de ceux existants, sur la démocratie, sur le rôle de ses acteurs.

En conséquence, pour cette journée, la e-Direction n'a pas voulu commencer par des présentations formelles, mais par une séance où les participants sont les acteurs de la journée.

La technique du Méta-plan a donc été retenue car elle permet la création d'une cartographie (regroupements de réponses rattachées au même objet) des réponses à partir de petits carton-réponses, en nombre limité par personne.

Les deux questions auxquelles les participants ont été invités à répondre étaient :

- Selon vous, par quels moyens peut se mettre en œuvre la e-démocratie (technologies, services, usages) ?
- Selon vous, quels sont les avantages ou inconvénients de l'arrivée de la e-démocratie ?

Ce sont les versions résumées des cartographies de réponses qui ont été présentées en plénière et sont proposées ci-après leurs versions complètes.

## 2.1 Groupe 1

Animateur / rapporteur: Alexandre Desrousseaux

### 2.1.1 Version présentée en plénière :



#### Groupe 1 : comment se met en œuvre ?

**Methodologie :**  
confiance, transparence, rigueur  
qui fixe les règles ? Médiation/modération

**Politique / Acteurs :**  
Donner sa place au citoyen  
élus impliqués ?

**Sens. / Formation :**  
des habitants, des élus...  
à la Démocratie

**Usages/outils/modalités**  
Info / débat / vote  
outils de proximité  
échanges avec élus

**Freins :**  
fédérer, économie  
d'échelle,  
LA Fracture..

Commentaire :



#### Groupe 1 : avantages / risques

Représentativité /fracture

Temporalité

Trop de débats, d'information

Dérive fonctionnement démocratique

Simplification, 24/24, ludique

Réinventer le lien citoyen

Nouvelles organisations

Débats multipliés et faciles

+ si méthodes

Commentaire :

### 2.1.2 Version complète :

Ci-dessous sont présentées, toutes les réponses qui ont été formulées pour les deux questions. Ces réponses ont été rassemblées en paquets qui ont ensuite été nommés.

#### Question 1 : selon vous, par quels moyens peut se mettre en œuvre la e-démocratie ?

##### Méthodologie / valeurs:

- Fiabilité
- Politesse
- Rigueur
- Enquêtes
- Exigence
- transparence
- dialogues
- retour interactif et rapide sur les décisions
- plate-forme
- sensibilisation
- Confiance
- Sincérité
- Quelle communication ?
- Qui fixe les limites, les règles ?
- impliquer les habitants
- méthodologie
- sensibilisation
- la e-démocratie pour qui, faut il cibler un public ?

##### Usages / Outils :

- information (2 cartons)
- contenu
- complémentarité
- outils de proximité
- faire voter par le tel. Portable
- échanges entre citoyens
- questions/réponses (sorte de main courante)
- favoriser le débat en évitant la prise de parole en public (exercice difficile)
- forums (internet) - débats - échanges
- forum, modérateurs = élus
- débats en ligne - débattre (=forum)
- favoriser les échanges (qq soit heure)

##### Politique / acteurs :

- Changer l'image (la représentation) de la politique vers le citoyen
- mais qu'est ce que la démocratie ?
- citoyen=acteur « politique » dans la cité
- solliciter systématiquement les citoyens sur grands thèmes (donner leur place)
- Participation citoyenne
- danger ! remise en cause possible du politique, de ses décisions
- volontarisme politique + engagement citoyen
- interactivité, jusqu'ou ?

##### Freins à lever :

- fédérer les communes (éco. d'échelle)
- fédérer les asso pour être entendues
- équipement
- accès facile et gratuit à des portails de service publics
- connaître les besoins – attentes des usagers et élus
- démocratiser l'internet à toute la population

##### Sensibilisation / formation :

- sensibilisation (3 cartons)
- sensibiliser les acteurs locaux
- impliquer / former personnels communaux
- sensibiliser les élus
- favoriser usage e-démocratie dès l'école
- participation la + large possible
- préparation
- si mairie = émetteur, pas assez de récepteurs (hab. connectés)
- formation (3 cartons)
- informer – former - communiquer
- la e-démocratie commence dans écoles
- former aux TIC de manière ludique
- plaquette de communication
- accompagnement (2 cartons)

## Question 2 : selon vous, quels sont les avantages ou inconvénients de l'arrivée de la e-démocratie ?

Il est à noter, qu'avant de lire les réponses, il a été demandé par oral aux participants de dire s'ils avaient donné plus d'avis positifs ou négatifs : équilibre quasi parfait.

### AVANTAGES

- les élus consultent peu les habitants, l.e.démocratie = consultation **imposée**, incontournable
- réinventer la citoyenneté
- liberté – e-liberté
- prise de parole facilitée pour les citoyens (à condition qu'ils aient accès à l'outil)
- prise de parole du citoyen
- rapprocher l' élu du citoyen
- libre expression pour tous
- élargissement de la participation collective
- valorisation de l'individualité
- engagement citoyen
- liberté d'expression et d'écoute
- valorisation de l'acte citoyen
- restaurer le débat public
- débats facilités
- citoyens impliqués
- la e-démocratie touche les citoyens éloignés de la démocratie
- implication des jeunes
- facilités de gouvernance
- multiplication des débats
- permet d'amener le débat vers la démocratie participative / représentative et les moyens inhérents à cette mise en œuvre

- interactivité
- ouverture d'esprit : décloisonnement
- effets inattendus
- nouvelles organisations
- outils pour un développement durable
- participation diverse
- culture du travail en réseau
- réactivité
- participation active et réactive
- simplification mécanisme de vote
- ludique
- pas de limites « temporelles »
- consultation des citoyens plus simple et plus ouverte
- pas de contrainte de temps et de lieu
- outil complémentaire / supplémentaire
- accès 24h/24
- Intéressement des citoyens à la hausse ?

### INCONVENIENTS

- piège de la nécessité réactivité à l'instant T
- inconvénient technique d'expression qui peut générer pas mal de problème – bonne maîtrise du système (méthodologie, ...)
- banalisation avec le temps
- LEURRE
- dérive démagogique facile
- risque de perte du « groupe » (le pour « vous » d'abord)
- risque de dérive(s) anti-démocratique(s) : quel(s) garde-fou(s) ? ; quelle place laissée à la démocratie participative ? ; quelle place des TIC dans l'articulation « démocratie représentative / démocratie participative »
- anonymat des participants (authentification à organiser)

- SOCIETE DE SERVICES
- Enfermement / couple : ordinateur / citoyen
- diminution des échanges, des débats publics
- non représentatif
- e-démocratie / e-citoyen mais pas encore d'e-élus / Dommage
- Identifier le public
- % de représentativité de la population
- CYBERSURVEILLANCE
- coût de l'équipement et accès libre non généralisé
- fracture sociale (mais existe déjà)
- l'handicap informatique et numérique ?
- dépendance vis à vis de la technique
- INEGALITE
- démocratie (faire des TIC un outil de communication ouvert à tous)
- attention éloignement des publics « sensibles »
- « fracture numérique »
- maîtrise des outils techniques
- démocratie virtuelle
- LA TEMPORALITE
- risques

### Et l'un et l'autre

#### Légitimité

- nécessité de contrôler la parole du citoyen

#### Contenu des services

- rapidité de l'information et simplification

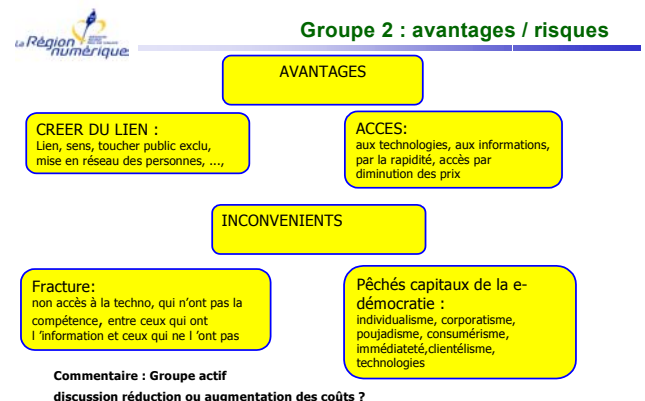
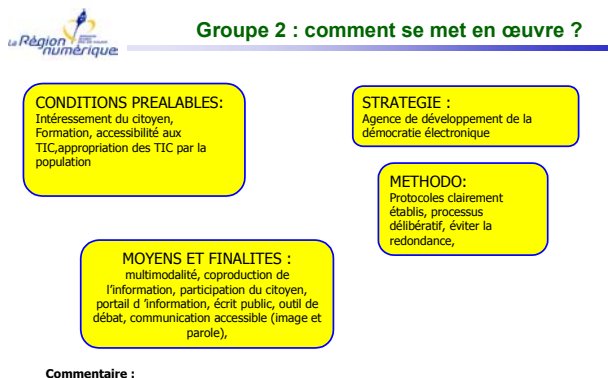
- nécessité de rappeler que chaque citoyen pris individuellement n'a pas le même poids qu'un élu

## 2.2 Groupe 2

Animateur : Gérald Fiévet

Rapporteur : Marie-Hélène Feron

### 2.2.1 Version présentée en plénière :



## 2.2.2 Version complète :

### Question 1 : selon vous, par quels moyens peut se mettre en œuvre la e-démocratie ?

#### CONDITIONS PREALABLES

- Vulgarisation pour tous des TIC,
- Cerner les attentes du citoyen de cette nouvelle forme de démocratie
- Formation de tous les acteurs du vote électronique
- Appropriation des TIC par la population
- Egalité entre e-démocratie et démocratie
- Accompagnement (formation/information/ aider à entrer)
- Rendre les TIC accessibles à l'ensemble de la population
- Intéresser le citoyen

#### METHODOLOGIE

- Délibération
- Protocoles clairement établis. D'abord définir la part de la décision laissée au citoyen + objectifs et modalités de la consultation
- Ne pas dupliquer ce qui existe vers le « e » (électronique)

#### MOYENS

- L'accès à la « parole », au débat par les cyber, intranet, ...
- Exclusion / interaction direct
- Ecrit public : favoriser l'expression citoyenne
- Mettre les moyens TIC à la disposition de tous
- L'information par l'image (= révélation du local)
- Un moyen de rendre le citoyen acteur de la vie de la cité : expression - influence sur les décisions et actions dans la mise en œuvre
- Co-production de l'information
- Demandes de documents administratifs fait via les messageries / permettre l'accès à certains documents via le web, ex. fiche Etat Civil. Pour les élus : convocation aux réunions / compte-rendu réunion / convocation conseil municipal / CR.
- Développer les outils pour les débats sur les projets d'une ville
- A l'échelle d'une ville par ex. constituer un panel d'habitants qui donneraient tous les 3 mois leur avis sur différents projets locaux. Le canal utilisé serait Internet -> démarche consultative via Internet
- Optimiser la relation élus-citoyens et ville-citoyens
- Cybercentre -> portail information
- Animation/ tutorial sur net
- Média citoyen
- SMS
- Applications : informations mises en ligne / permanence des élus / N° des services / organigramme des services / possibilité de communiquer avec les différents services ou les élus via la messagerie / possibilité de résolution en ligne / théâtre / cantines scolaires
- Technologies : web, messagerie / base d'information Intranet accessible via le web / SMS / serveur vocal pour diffusion de l'information
- Rendre le citoyen acteur de sa ville, commune : ex. mettre en place un journal de co-publication en ligne

### Question 2 : selon vous, quels sont les avantages ou inconvénients de l'arrivée de la e-démocratie ?

#### AVANTAGES

##### Accès

- Rapidité, temps réel, plus d'informations, plus de simulations
- Réactivité, mise à jour de l'info, coût, renforcer la participation, interactivité
- Là où je suis quand je le veux comme je le veux

##### Créer un lien

- Etablir par la démocratie cette réunion
- Valorisation (e-citoyen)
- Mise en réseau
- Créer des liens entre différents acteurs, nouveau mode d'expression
- Du lien, du lieu, du sens
- Toucher un public exclu par la démocratie, réseau, interactivité, attrait de la nouveauté, réactivité

#### INCONVENIENTS

##### Les Pêchés capitaux de la e-démocratie

- Risque d'individualisme : pour augmenter le budget de la défense : tapez 1, l'éducation : tapez 2, la santé : tapez 3
- E-communication (individualisme + clientélisme politique) différent de débat collectif, projet avenir
- Individualisme / corporatisme
- Poujadisme
- Consumérisme
- Immédiateté
- Tic seulement un outil, e-démocratie ne remplace pas la démocratie, attentionaux fanstasmes (ex. e-vote)

##### Fracture

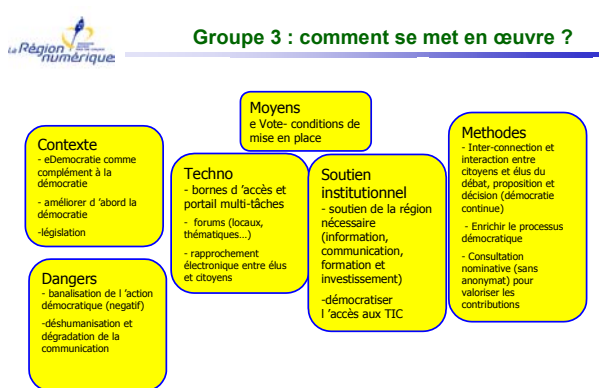
- Remise en cause de l'essence même de la démocratie
- Ségrégation entre ceux qui l'ont et les autres, supplément de pouvoir et d'information
- Peu de perméabilité entre les différents univers
- Cibles restreintes
- Logique d'usage non évidente
- Accentue la fracture sociale : initiés / non initiés

## 2.3 Groupe 3

Animateur : Isabelle Verbruggen

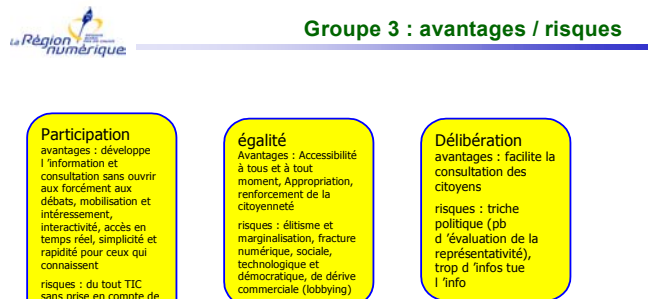
Rapporteur : Olivier Charrier

### 2.3.1 Version présentée en plénière :



Démocratie locale et participation citoyenne, synthèse des travaux des groupes

17 février 2004



Démocratie locale et participation citoyenne, synthèse des travaux des groupes

17 février 2004

### 2.3.2 Version complète :

#### Question 1 : selon vous par quels moyens peut se mettre en œuvre la e-démocratie ?

##### Contexte de mise en place :

- Ne pas remplacer la démocratie par la e-démocratie ? *La e-démocratie doit trouver sa place et ne pas remplacer.*
- Pas de e-démocratie sans pratique démocratique. Ne pas faire de la e-démocratie un problème technologique
- Risque : sans législation ou codes de bonnes conduites, des sites non démocratiques pourraient se dire démocratiques
- Renforcer les droits et devoirs relatifs à l'accès à l'information dans les constitutions
- Jeu – *passerelle pas pris au sérieux*
- Perte des relations humaines – Dégradation de la qualité de communication – *plus d'informations à l'oral que par écrit*
- Si cette évolution devient trop conséquente, le risque serait de voir tout dialogue humain cesser pour laisser place uniquement à un dialogue virtuel.

#### METHODOLOGIE

- mettre l'interconnexion entre débat, construction de proposition et décision effective politique
- permettre la production par les citoyens d'information, d'idées, d'arguments, en les intégrant à des systèmes de construction collectif d'idées, ... de proposition
- Usages : information et interaction des citoyens – Pas qu'une vitrine – Prendre en compte au niveau décision
- Commencer par appliquer la « démocratie continue », i.e. informer plus complètement sur les processus et décisions politico-administratifs
- Développer les fonctions de médiation de l'information – Méthode + personne
- Enrichissement de réunions publiques d'information (avant, pendant, après)
- mettre à disposition les informations portant sur la vie de la cité. Technologies qui font le pont entre les systèmes d'information des organisations et les citoyens
- Consultation sans anonymat, pour progresser vers le consensus

#### SOUTIEN INSTITUTIONNEL

- communication (information) soutenue du conseil régional – CR doit continuer à encourager
- associer le service éducation d'une commune – Sensibiliser à l'usage des outils
- accompagnement soutenu des cybers en terme d'investissement
- démocratiser l'accès aux TIC de manière importante

#### MOYENS

- e-vote : banalisation, technique, condition de mettre en place
- démocratie – Tout le monde (mise en place de bornes par exemple pour le e-vote
- implanter des bornes d'accès à des portails
- uniformisation et concertation des informations sur un portail multitâches
- accessibilité du plus grand nombre à des forums locaux thématiques
- organisation de forums
- relations « électroniques » plus poussées entre les élus et les e-citoyens

## Question 2 selon vous, quels sont les avantages ou inconvénients de l'arrivée de la e-démocratie ?

### AVANTAGES

- facilité de consultation des citoyens
- accessibilité à tous, à tout moment
- mobiliser et intéresser un plus large public à l'actualité citoyenne
- Simplicité et rapidité pour ceux qui connaissent
- Débats d'idées (blogs, wikis, écrit public...)
- lien interactif avec usager par thématique
- développer l'information et pourquoi pas la consultation mais limité (pas de débats)

- accès à l'information, expression en temps réel
- ouverture forum
- un moyen supplémentaire d'information et de communication entre les acteurs concernés

### INCONVENIENTS

- risque : démocratie « directe » ou représentative ? Dictature des sondages de l'opinion publique
- risque : volume info données inexploitable – *Condition de succès ou d'échec*
- risque : récupération politique ou commerciale du média ex : les politiques se posent leurs propres questions sur internet *triche politique*
- cette évolution pourrait également empêcher les personnes ne sachant se servir d'un ordinateur de s'exprimer et donc de participer à cette démocratie

- risque : mettre en place des outils techniques difficilement utilisables pour de nombreux citoyens
- risque : élitiste – *tout le monde n'a pas accès à la technologie et ne sait pas forcément utiliser*
- risque : la possibilité d'une augmentation d'une fracture sociale, technologique, démocratique par une difficulté d'accès à l'outil et à la connaissance
- risque développer les outils internet sans les mettre en relation avec les démarches existantes parfois plus informelles

### Et l'un et l'autre

- permet de renforcer la citoyenneté
- permet une meilleure appropriation des projets et actions
- marginalité *je ne connais pas donc je n'y vais pas*
- création de nouveaux fossés entre citoyens et e-citoyens
- *dérive commerciale (ex : forum de l'énergie)*

**Délibération :** Superficielle si démocratisation des usages en baisse

## 3. Réactions et avis des grands témoins

Les travaux des groupes ont ensuite été présentés à tous en plénière. Un panel de grands témoins avait été constitué et nous leur avons demandé leurs avis, réactions concernant ces visions d'ensemble sur les moyens et les avantages/inconvénients envisagés a priori par les participants. Quelles tendances voient-ils ? Quels sont les choses oubliées, selon eux ? Quelles sont les surprises ?

### Monsieur Rémi Lefebvre

Le développement de la démocratie électronique doit être analysé dans un double contexte : religion de la technique et forte croyance en ses fonctions supposés, crise du politique. Les élus cherchent à produire de la confiance et multiplient les initiatives. La proximité est à l'heure du jour. Mais cette stratégie de la proximité n'est pas sans écueils : elle risque d'individualiser et de consommer la politique. Les élus construisent une attente sociale de proximité qui n'est pas toujours attestée par les faits. De fait, ce sont les citoyens les plus mobilisés qui se saisissent des nouveaux espaces de parole. La démocratie électronique ne doit pas conduire à ajouter une nouvelle fracture à la fracture politique et social. Elle constitue un outil important en devenir.

Pour en savoir plus, Monsieur Lefebvre a écrit plusieurs articles accessibles à tous : <http://www2.univ-lille2.fr/droit/CRAPS/enseignants/lefebvre.htm>

## Monsieur Philippe Allard <sup>1</sup>

**Il est d'usage de désigner la Belgique comme un pays en pointe en matière de vote<sup>2</sup> électronique. Des bémols doivent cependant être apportés : le vote électronique tel que connu en Belgique est critiqué et il ne faudrait pas confondre le vote automatisé avec, par exemple, l'e-vote via l'Internet.**

### Le vote automatisé

L'introduction du vote automatisé a été étudiée dès 1989 lorsque le Ministre de l'Intérieur a chargé son administration de substituer ce système au mode traditionnel. Les motivations en étaient :

- la difficulté de trouver dans la population un nombre suffisant d'assesseurs pour les bureaux de dépouillement;
- la réalisation d'économies pour l'Etat et les communes avec la suppression des frais d'achat et de stockage de papier, d'impression et la diminution du nombre d'assesseurs;
- l'accroissement de la rapidité et de la fiabilité du dépouillement<sup>3</sup>.

La loi du 16 juillet 1991 a permis l'expérimentation de deux systèmes concurrents dans 2 cantons électoraux. Au terme de l'expérience, le système de vote automatisé avec l'expression du vote sur une carte magnétique au moyen d'un crayon optique et d'un écran a été retenu. Dans ce système, le vote, le dépouillement et la totalisation des voix sont automatisés.

Pratiquement, l'électeur se voit remettre une carte magnétique préalablement initialisée par le Président du bureau de vote. Il se rend ensuite dans l'isoloir. Il doit introduire sa carte dans la machine à voter<sup>4</sup>. Il exprime son vote en sélectionnant sur l'écran du moniteur la liste et/ou le candidat de son choix au moyen du crayon à lecture optique. Il valide ensuite son choix. La carte magnétique doit ensuite être remise au Président du bureau de vote qui l'introduit dans l'urne électronique. Le vote est alors enregistré sur une disquette qui sera, après la fermeture du bureau de vote, amenée au bureau principal pour la totalisation<sup>5</sup>.

L'expérimentation du vote automatisé dans un plus grand nombre de cantons électoraux a été permise par la loi du 11 avril 1994. Le système a ainsi pu être appliqué la même année auprès de 20 % du corps électoral. Par arrêté royal du 30 mars 1998, il a été étendu aux élections du 13 juin 1999 et du 8 octobre 2000 à 43 % de l'électorat. Au sortir de ces élections, des recours ont été introduits dans 9 communes pour contester les résultats notamment en raison de l'impossibilité de recomptage des votes, de manipulations illicites de disquettes ou d'anomalies apparentes dans les résultats.

On notera qu'une loi du 8 décembre prévoit l'expérimentation d'un système de dépouillement par lecture optique.

### Un système contesté

Le système de vote automatisé est contesté pour diverses raisons :

- l'absence de réel débat parlementaire de fond;
- le coût qui pourrait s'avérer plus élevé (surtout si les frais connexes à l'automatisation sont intégrés) alors qu'une des motivations du choix de la formule de vote automatisé était d'ordre économique;

<sup>1</sup> [wiki.crao.net/index.php/PhilippeAllard](http://wiki.crao.net/index.php/PhilippeAllard).

<sup>2</sup> On rappellera qu'en Belgique le vote est obligatoire.

<sup>3</sup> La situation dans certains bureaux montre que la rapidité notamment pour le vote n'est pas garantie. On peut aussi s'interroger sur cette course à la vitesse. Est-il démocratiquement indispensable, si ce n'est pour répondre aux impératifs de la télévision d'afficher tous les résultats en soirée?

<sup>4</sup> Le matériel et le logiciel ont été fournis par les sociétés Bull et Philips.

<sup>5</sup> On peut mieux visualiser la procédure de vote automatisé en parcourant le dépliant "*Citoyens européens – Votez le 13 juin 2004 pour le Parlement européen*" ([www.elections.fgov.be/2004/2004Fr/Docufr/reglementation/circulaire101203/folder\\_FR.pdf](http://www.elections.fgov.be/2004/2004Fr/Docufr/reglementation/circulaire101203/folder_FR.pdf)) édité par le Service public fédéral intérieur belge.

- les difficultés pour les personnes âgées ou moins éduquées d'exprimer leur intention et les risques de manipulation lorsqu'elles se font aider;
- l'influence sur le vote des électeurs<sup>6</sup>;
- l'absence de transparence du vote automatisé (avec, notamment, l'impossibilité d'un réel recomptage des votes exprimés en l'absence de support physique de vote)<sup>7</sup>.

Le vote automatisé est davantage remis en question depuis les élections du 18 mai 2003 puisque, dans la commune de Schaerbeek (en région bruxelloise), un candidat d'une liste avait obtenu plus de voix de préférence que le nombre total de voix exprimées pour sa liste. Selon le collège d'experts réuni par le Ministère de l'Intérieur, il s'agirait d'une inversion spontanée d'une position binaire (bit 12) dans la mémoire vive du PC. La cause en serait le rayonnement cosmique<sup>8</sup>.

L'opposition au vote automatisé est portée en Belgique par l'association Pour EVA<sup>9</sup> (Pour une Ethique du Vote Electronique et du Vote Automatisé). Celle-ci a ainsi diffusé une *"Lettre ouverte aux membres du parlement fédéral de Belgique"* titrant *"Le vote automatisé : une atteinte grave à la démocratie"*<sup>10</sup>.

E-administration.be a voulu sonder les partis politiques démocratiques francophones par rapport au système de vote automatisé. Il apparaît<sup>11</sup> ainsi que 3 des 4 formations interrogées à savoir le CDH (anciennement Parti Social Chrétien), le PS (Parti Socialiste) et ECOLO affirment leur opposition au système de vote automatisé.

Cette opposition s'est traduite par le dépôt de propositions de loi :

- Sénat, 1999 et 2003, Clotilde Nyssens (CDH) et consorts<sup>12</sup> - Proposition de loi visant la suppression du vote automatisé et la généralisation du dépouillement par lecture optique<sup>13</sup>
- Sénat, session 2000-2001, Anne-Marie Lizin (PS) - Proposition de loi modifiant la loi du 18 décembre 1998 organisant le dépouillement automatisé des votes au moyen d'un système de lecture optique et modifiant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé<sup>14</sup>

Par contre, à la lecture des résultats préliminaires de la recherche *"Vote électronique et participation politique en Belgique"*<sup>15</sup>, on pouvait constater que 88,9 % des personnes sondées exprimaient une marque de confiance dans le système de vote électronique. Cette confiance est d'ailleurs supérieure à celle qui prévaut pour le vote traditionnel sur bulletin papier (76,8 %). Environ 85 % des électeurs ne voient aucun problème de principe dans le vote par ordinateur et la grande majorité des électeurs considèrent la manipulation très facile (70,2 %) ou facile (24,9 %).

---

<sup>6</sup> Une étude réalisée par la VUB entre 1995 et 1999 démontre que le vote automatisé peut influencer le vote de l'électeur en raison de la taille de l'écran, de la présentation des candidats sur plusieurs colonnes (avec un avantage pour les candidats en tête de colonne).

<sup>7</sup> Cf. la réaction de la Ligue des Droits de l'Homme, *"Vote automatisé : une avancée technique, un recul démocratique ?"* ([www.liquedh.org/actualites/voteautomatise.htm](http://www.liquedh.org/actualites/voteautomatise.htm)).

<sup>8</sup> Question de Zoé Genot (ECOLO) au Vice-premier ministre et Ministre de l'Intérieur sur *"une erreur de comptage par le système de vote électronique lors des élections du 18 mai 2003"* (n° 101) ([www.ecolo.be/index.php?class=info&page=interventions/docs/interparl&fiche=232&numand=24584](http://www.ecolo.be/index.php?class=info&page=interventions/docs/interparl&fiche=232&numand=24584)). Demande d'explications au Ministre de l'Intérieur de Clotilde Nyssens (CDH) ([www.lecdh.be/docparlement/pa2392.htm](http://www.lecdh.be/docparlement/pa2392.htm)).

<sup>9</sup> [www.poueva.be](http://www.poueva.be).

<sup>10</sup> [www.poueva.be/IMG/pdf/Lettre\\_ouverte\\_aux\\_parlementaires\\_-\\_version\\_definitive.doc.pdf](http://www.poueva.be/IMG/pdf/Lettre_ouverte_aux_parlementaires_-_version_definitive.doc.pdf).

<sup>11</sup> *"L'e-vote et les partis politiques démocratiques francophones"*, 27 octobre 2003 ([www.e-administration.be/index.php3?action=page&id\\_art=50849](http://www.e-administration.be/index.php3?action=page&id_art=50849)).

<sup>12</sup> A savoir Christian Brotcorne, René Thissen et Luc Pâque (lequel a rejoint le MR).

<sup>13</sup> [www.lecdh.be/docparlement/pa2264.htm](http://www.lecdh.be/docparlement/pa2264.htm).

<sup>14</sup> [www.poueva.be/IMG/pdf/vote\\_automatise\\_prop\\_A-M\\_Lizin.pdf](http://www.poueva.be/IMG/pdf/vote_automatise_prop_A-M_Lizin.pdf).

<sup>15</sup> Delwit Pascal, Kulahci Erol, Pilet Jean-Benoit, Recherche dans le cadre du programme "Cohésion sociale" du SPP Politique scientifique, 8 décembre 2003 ([www.belspo.be/belspo/home/publ/pub\\_ostc/SoCoh/so11075vote\\_fr.pdf](http://www.belspo.be/belspo/home/publ/pub_ostc/SoCoh/so11075vote_fr.pdf)).

## Le vote via l'Internet

Lors du 4<sup>e</sup> Forum mondial de la Démocratie électronique à Issy les Moulineaux en 2003<sup>16</sup>, on avait pu être frappé par les discours en faveur du vote via l'Internet ou multicanaux prononcés par des représentants publics ou d'importantes sociétés commerciales.

Il faut cependant nuancer la portée de ces expériences. Ainsi, en Suisse, il s'agissait par exemple de "votation" de type référendum<sup>17</sup> et non de l'élection de personnes. Le vote électronique dans le canton de Genève a provoqué une réflexion du GULL (Groupe romand des Utilisateurs de Linux et de Logiciels libres) qui a constitué un important dossier<sup>18</sup> sur le sujet en reprenant des articles, des dossiers de presse, des rapports, des textes légaux, des expériences étrangères

Il fallait vérifier si, en Belgique, les partis politiques démocratiques francophones souhaitaient opter pour cette voie. Dans l'article d'E-administration.be déjà évoqué, les 3 formations politiques citées se montrent également hostiles au vote via l'Internet ou au vote multicanaux (Internet, téléphone, SMS, ...) pour des raisons qui relèvent de la participation aisée des électeurs, de la visibilité équivalente de tous les candidats, de la possibilité d'un contrôle démocratique effectif de la fiabilité du système, des menaces sur le secret du vote, des risques d'appropriation des codes permettant le vote,... voire de l'attachement à la solennité du vote.

Le MR (Mouvement Réformateur) n'a pas répondu aux différents courriels. Cependant, on remarquera que les sénateurs Alain Destexhe (MR) et Vincent Van Quickenborne (VU-ID)<sup>19</sup> ont redéposé en septembre 2003 (premier dépôt en 2000) une proposition de loi complétant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé en vue de permettre le vote automatisé à distance. L'introduction mentionne explicitement le fait de "permettre à l'électeur de voter via internet, moyen moderne de communication et de transport des informations". Il s'agit également de favoriser le vote des Belges à l'étranger. On sait que celui-ci, comme celui des Français de l'étranger, s'oriente davantage vers la droite.

On constatera que le vote électronique via l'Internet a été déclaré inéligible aux USA. Dans un article paru sur Zdnet<sup>20</sup>, on observe que les quelque 6 millions d'américains, civils et militaires, basés à l'étranger ne pourront pas voter par Internet pour élire leur prochain président. Le Pentagone estime que le système mis au point dans le cadre du projet SERVE (Secure Electronic Registration and Voting Experiment) n'est pas satisfaisant et ne garantit pas la sécurité du processus de vote. Des experts qui ont examiné les machines à voter avaient estimé que, dans l'état actuel de l'Internet, il était impossible de créer un système de vote électronique assurant qu'une personne vote une seule fois, et protège son anonymat<sup>21</sup>. Ce rejet a provoqué des réactions chez les fabricants de ces dispositifs qui ont constitué un lobby, l'Election Technology Council<sup>22</sup>.

Le vote par l'Internet est également promu en Europe. On peut ainsi découvrir le dépliant de CyberVote qui, sous le slogan "Voter en toute confiance via internet !"<sup>23</sup> vise à réaliser un système de vote en ligne à partir de terminaux Internet fixes ou mobiles. Ce projet de recherche et de développement est co-financé par la Commission européenne et les industriels et organisations participants. Autre projet européen, celui de l'EU Student Vote<sup>24</sup> contesté par les associations d'étudiants.

---

<sup>16</sup> [www.issy.com/statiques/e-democratie/](http://www.issy.com/statiques/e-democratie/).

<sup>17</sup> Vote sur l'ouverture d'un crédit pour la rénovation d'un bâtiment dans la commune d'Anière (1150 électeurs). Cf. Swissinfo, "Première expérience officielle de e-voting", 10 janvier 2003 ([www.swissinfo.org/sfr/swissinfo.html?siteSect=105&sid=1560471](http://www.swissinfo.org/sfr/swissinfo.html?siteSect=105&sid=1560471)).

<sup>18</sup> "GULL – Page d'information sur le e-vote à Genève" ([www.linux-gull.ch/evote/](http://www.linux-gull.ch/evote/)).

<sup>19</sup> Passé au VLD (libéraux flamands) et devenu Secrétaire d'Etat fédéral à la Simplification administrative.

<sup>20</sup> [mon.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39140746,00.htm](http://mon.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39140746,00.htm)

<sup>21</sup> Dans le système suisse, chaque électeur reçoit un numéro à 16 chiffres, doit indiquer sa date de naissance et retranscrire un code secret (à gratter) de 4 chiffres pour valider son vote.

<sup>22</sup> Dossier de presse (en anglais) : [www.itaa.org/es/gendoc.cfm?docid=312](http://www.itaa.org/es/gendoc.cfm?docid=312)

<sup>23</sup> [www.eucybervote.org/CyberFrancais.pdf](http://www.eucybervote.org/CyberFrancais.pdf). Voir aussi : [www.eucybervote.org/fr/main.html](http://www.eucybervote.org/fr/main.html).

<sup>24</sup> [www.eu-studentvote.org](http://www.eu-studentvote.org).

## En conclusion

Si l'on observe la situation belge et sans vouloir émettre de jugement par rapport aux orientations que prendraient d'autres pays dont la France, il semble établi que, après une période importante d'expérimentation, les partis et les élus ne partagent pas l'enthousiasme d'élus ou de gouvernants d'autres pays ou régions ou des sociétés commerciales actives dans le domaine.

Il serait donc nécessaire de provoquer un réel débat sur le mode de vote et sur les solutions techniques. Toute utilisation d'une nouvelle technologie dans un domaine déterminé est-elle nécessairement un progrès?

## Références

- *Le vote informatisé*, Institut Emile Vandervelde, 8 janvier 2001 ([www.ps.be/index.cfm?Content\\_ID=588039&R\\_ID=1010](http://www.ps.be/index.cfm?Content_ID=588039&R_ID=1010))
- *Démocratie électronique, Le vote automatisé en Belgique*, Villes Internet ([www.villes-internet.net/article.php3?id\\_article=19](http://www.villes-internet.net/article.php3?id_article=19))

## Sources légales

- Vote automatisé (loi du 11 avril 1994) (Coordination officielle jusqu'au 01.09.2000) ([elections.fgov.be/pdf/automLW94.pdf](http://elections.fgov.be/pdf/automLW94.pdf))

### Un regard citoyen sur le web : Veille-citoyenne.be

## Monsieur Jacques Chatignoux

*NDLR : Au lendemain de cette journée, Monsieur Jacques Chatignoux publiait sur son site les quelques lignes ci-dessous. Elles nous ont paru bien plus parlantes et directes que les notes que nous avons prises. Nous reproduisons donc ici in extenso son article ([www.horizon21.net/article.php3?id\\_article=36](http://www.horizon21.net/article.php3?id_article=36)). Rappelons cependant que pour sa prise de parole il s'est levé, a quitté l'estrade, pris l'allée centrale et a fini sa contribution en se rasseyant à sa place, au fond de la salle.*

## Repères sur la journée de Dunkerque "Tic au sein des pratiques démocratiques locales et des actions citoyennes..." Difficile de passer de la représentation démocratique à la reconnaissance démocratique.

Il me semblait bien toutes et tous "en dépendance" de ce moule de la Représentation qui fit franchir depuis la Révolution les étapes des conquêtes démocratiques.

Toutes et tous en rang d'oignons, écoutant s'égrener le flot de paroles qui évoquaient à juste titre les mots et maux d'une quête et d'une angoisse certaines face à la e-démocratie. Ce fût une bonne photographie des regards que portent bien souvent les élus et les fonctionnaires sur toute démarche prétendant élargir l'horizon de la démocratie.

Ils analysaient, en toute bonne foi, la démocratie comme un "processus" à décortiquer, à mettre en œuvre et pour lequel il fallait de la méthodologie, de l'information, de la formation, de l'appropriation citoyenne etc. En fait ils se plaçaient dans la posture de celui qui tentait de Représenter la e-démocratie, la projetant sur le tableau comme autant de feuillets colorés qui, malgré une méthode de type metaplan, ne faisaient ni ordre ni sens pour mettre l'horizon en mouvement.

Quelques paroles exprimées me semblèrent cependant justes et porteuses de sens collectif : des e-citoyens pas assez pris au sérieux puisque parfois la e-démocratie n'était que thème de campagne... voire de spectacle, l'opposition entre un temps court celui d'internet et un temps plus long celui des projets locaux et de la démocratie, l'importance des questions de politesse et de respect mutuel, l'opportunité d'une exigence

de transparence, la nécessité de retrouver les vertus de l'échange avec son voisin, l'interpellation utile qui consiste à bien cerner ce qui fonde la démocratie avant de se préoccuper de e-démocratie, la question du "qui fixe les règles, les frontières" dans de semblables e-pratiques, le mouvement ou le sur-place résultant de l'intentionnalité des acteurs, la tristesse devant l'indifférence des citoyens...

Certains évoquent les dérives démocratiques, alors même que je les voyais en dérive du fait de leur regard gestionnaire et de procédure sur la e-démocratie.

Surprenant d'ailleurs que le "e" n'ait guère été interpellé plus avant, comme si au fond, dans un débat sur la e-démocratie, il n'était que d'importance relative.

Je tentais une mise en perspective pour changer de repère en déplaçant le "moins mauvais des régimes" de la sphère Représentative vers celle de la Reconnaissance qui caractérise les pratiques du réseau des réseaux. Certes les têtes se tournèrent, se retournèrent pour suivre du regard ce déplacement le long de l'axe central qui séparait les rangs d'oignons de la salle...mais la culture de la Représentation (fruit sans doute de leur formation et de leur pratique quotidienne) me sembla bien forte et je m'en retournais bien vite au milieu des "communs".

Au cours de l'atelier, j'évoquais les quelques pistes du présent article et les expériences attenantes pour tenter de faire partager l'importance de l'engagement, le plaisir de construire en partage des espaces de débat sur le net, l'horizon qu'ouvrent le cheminement et l'apprentissage du citoyen lorsqu'il découvre, par exemple avec des outils collaboratifs, sa propre capacité à produire des paroles en toute indépendance.

Certains attendaient davantage de débat au sein même de l'atelier, mais le débat n'est pas autour du questionnement sur les pratiques des uns et des autres, il est dans l'acte qui fonde son propre engagement dans l'exercice du débat démocratique sur les espaces du net.

Est-ce à dire que les espaces de débat ne seraient pas forcément ceux que projettent élus et techniciens qui se préoccupent de e-démocratie représentative ? Je le pense sérieusement en leur disant que la démocratie était sans doute davantage sur le réseau web que dans pratiques démocratiques des espaces en représentation.

## **Monsieur François Freby**

L'apparence facilité d'utilisation des TIC pour organiser des votes et des consultations (machines à voter, vote en ligne...) suscite des espoirs. Ces modalités électroniques de consultation et/ou de vote permettraient une plus grande participation des votants ainsi qu'une multiplication et un élargissement des sujets proposés à la consultation publique. [...]

En France l'Etat a annoncé sa volonté de promouvoir l'usage d'outils électroniques dans certains types de consultations ou de votes. François Freby (Université d'Arras, Délégué général du club e-public, Forum des droits sur l'internet et membre du groupe de travail sur l'avenir du vote électronique en France) a participé à des travaux de synthèse et d'élaboration de propositions, il nous fera part de son point de vue.

Pour en savoir plus : <http://www.foruminternet.org>

## **4. Les 4 ateliers thématiques**

Pour aller plus loin dans les discussions sur ce qu'est ou pourrait devenir l'emploi des TIC et de l'internet au service de la démocratie, 4 ateliers thématiques ont été proposés autour de témoignages :

- Quelle information fournir aux citoyens ?
- Création d'espaces de débat
- Le e-vote et les e-Consultations
- Les dynamiques citoyennes

## 4.1 Atelier 1 : « Quelle information pour les citoyens ? »

Deux cas ont été présentés dans cet atelier :

1 – Monsieur Marc Goyer de Bruay sur Escaut

Cette ville utilise depuis plus d'un an les SMS pour communiquer avec ses habitants. Elle a fait appel à une solution technique proposée par France Télécom qui permet à tous les habitants qui le souhaitent, de s'abonner à des rubriques afin de recevoir en temps quasi réel des informations s'y rapportant. Cela peut concerner les résultats de l'équipe locale de football ou annoncer le prochain conseil municipal.

Il existe à la fois un menu de thèmes, mais le système permet aussi le ciblage : ainsi les adjoints au maire et les conseillers sont dans des listes séparées qui permettent l'envoi de données les plus adaptées.

Les SMS sont employés en complémentarité avec les outils existants : lettre municipale papier et TV locale. Concernant les conseils de quartiers il est ainsi mis en place : un envoi de SMS pour informer d'une réunion (bien physique), qui permet les discussions, les débats... et enfin, après cette réunion, les habitants peuvent « voter » par SMS (par exemple dans des choix binaire comme « les lampadaires seront rouges ou bleus ». Les taux d'abonnement semblent déjà conséquents, en particulier concernant les jeunes.

2 – Monsieur Pascal Berthe de la mairie de Grande-Synthe

Il ne s'agit pas ici de résultats d'une expérience, mais du plan d'action, de l'approche choisie par une ville pour informer ses habitants sur l'évolution d'un quartier dans le cadre d'une re-structuration urbaine.

En effet, dans cette ville aux conditions sociales et urbaines peu favorables, l'équipe municipale souhaite, dans le cadre de cette restructuration profonde d'un quartier, informer au mieux les habitants des changements programmés.

Ainsi pour aller au delà d'une simple maquette carton qui trouve vite ses limites (implantée dans un lieu unique, avec horaires de fermeture, non possibilité de visualiser aisément les avant - après travaux...) l'emploi de la visualisation en 3D est envisagé.

De plus cette maquette 3 D serait visible par les habitants du quartier, mais aussi par tous les habitants qui sont nécessairement concernés par les choix fait par la mairie.

L'accent est aussi mis pour impliquer tous les habitants dans la consultation (formation aux outils) de ce futur site, mais aussi et surtout à sa co-construction avec par exemple l'association de photographie.

Le projet doit permettre de placer le projet dans le temps et l'espace, ce qui amène Monsieur Pascal Berthe à s'interroger sur le contraste qu'il y aura entre « un simple clic en ligne pour visualiser l'avant - après, et le processus réel forcément long - un travail de pédagogie devra donc être fait ».

En guise de synthèse des discussions :

Les très riches discussions qui ont suivie ces présentations permettent de tirer quelques remarques communes à la plupart :

A - L'information est la base nécessaire à l'exercice de la démocratie.

- Cela implique à la fois une volonté, un portage politique, pour rendre possible cette fourniture d'information généralement détenue par les collectivités.
- Cela induit aussi une volonté de fournir ou rendre accessible une information, équilibrée, et à défaut loyale.

B – dans chaque cas, pour chaque sujet à traiter il faut se poser la question de l'adéquation au sein d'un triptyque : pour un sujet donné,

- quels espaces sont donnés au citoyen (rôle donné, possibilité d'expression, de s'informer...), avec quel ciblage (selon les types de personnes il faut s'adapter) ?
- quels outils sont les plus adaptés (en combinant habilement les e-outils et les outils existants comme les réunions publiques, le téléphone...)

C – enfin, il apparaît nécessaire d'inscrire la fourniture d'information dans le reste du processus démocratique permettant l'accès au débat, à l'expression, au choix... sans cette possibilité (par les e-outils ou pas), la fourniture d'information se réduirait à la production de site vitrine, sans notion de service, sans apport à la démocratie.

## **4.2 Atelier 2 : « Débat public par les technologies de l'information et de la communication »**

Cet atelier s'est déroulé autour des interventions de Monsieur Jacques Chatignoux, consultant et animateur de réseaux, et de Denis Pansu, animateur du Chantier Numérique de la Maison des Métallos de Paris.

Monsieur Jacques Chatignoux a poursuivi durant cet atelier la démonstration qu'il avait débuté le matin même lors d'une intervention qui n'a pas laissée indifférentes les personnes présentes. Pour lui, le discours et les pratiques dominantes de la e-démocratie ne sont que des re-présentations de la démocratie, c'est-à-dire des transpositions à peine modifiées des pratiques classiques. Or les TIC permettent des processus de débats radicalement nouveaux qui conduisent à interroger et transformer le rôle des élus, des citoyens, des fonctionnaires et des organisations publics et la nature des relations entre l'ensemble de ces acteurs.

Notamment, les outils associés à l'internet (sites collaboratifs de type SPIP, Wiki) permettent la co-construction de l'information, donc un meilleur partage entre les différents contributeurs ce qui, in fine, accroît la crédibilité de l'information et du savoir produit collectivement. En outre, ces processus de construction de l'information en partage enclenchent des processus connexes de représentation, de reconnaissance des acteurs et de leurs savoirs. L'ensemble de ces processus (co-production de l'information, des identités, des rôles, ...) génère une forte instabilité de l'information puisque celle-ci peut-être constamment modifiée, transformée, déplacée, ... Au final, c'est l'exercice de l'action politique qui se trouve interrogé : une information co-produite ne peut plus être distribuée (des élus aux citoyens), cette information co-produite se transformant à l'intérieur d'un espace (le web) dont les élus sont majoritairement absents, qu'en est-il des conséquences de ce glissement sur les processus de décisions, ...

Monsieur Denis Pansu a trop rapidement exposé deux expériences : la première, ancienne puisque datant de 1998 – mais encore visible sur le net (fonction de mémoire) – est celle d'un débat public organisé sur le web dont l'objet était les conditions de coopération entre l'Europe, l'Afrique, l'Asie. Via ce site, il s'agissait de collecter des expériences sur des projets de coopérations et des avis relatifs à des modifications des conditions de coopérations par ceux-là mêmes qui la mettent en œuvre. Ce site a permis ainsi à plus de 200 personnes de travailler progressivement à la constitution d'un document unique.

Monsieur Denis Pansu, comme Monsieur Jacques Chatignoux d'ailleurs, a insisté sur la nécessité d'organiser ce débat électronique (en opposition avec le mythe de la démocratie directe) par des règles claires et affichées de contribution, de rédaction de synthèses, de diffusion, d'inscription, ...

Il a terminé son intervention par un exposé rapide d'un chantier au sein de la Maison des Métallos visant à constituer un réseau ouvert de personnes afin d'accompagner des concertations, des débats publics, en facilitant les échanges d'informations écrites via Internet. Cette initiative prendra en compte l'éloignement de certains publics qui n'ont pas accès au net, soit par manque d'équipement, soit à cause de difficultés dans les pratiques langagières. Il s'agit ici d'une initiative mixte qui s'appuie sur des rencontres physiques où toutes et tous pourront s'exprimer quelle que soit leur maîtrise des outils TIC et des outils électroniques afin de capitaliser, mémoriser et rendre public les informations portées ainsi au débat.

## **4.3 Atelier 3 : « e-vote, e-consultations »**

Lors de cet atelier nous avons évoqué, dans un premier temps, l'expérience belge. Depuis 1991, nos voisins ont mis en œuvre des processus de vote électronique. Ils se sont engagés précocement dans cette voie, pour des raisons de baisse des coûts et pour anticiper la baisse du nombre des assesseurs.

Alors que de plus en plus de bureaux de vote permettaient aux citoyens de voter par voie électronique, les problèmes ont commencé à ce faire jour : sur la transparence, les difficultés liées au contrôle et au recomptage, sur les économies en matière de coûts pas si évidente, sur les comportements induits par la relation avec la machine, sur l'accélération du traitement des données lors du vote (le temps est-il vraiment un facteur important ?).

D'après une étude de l'Institut Emile Vandeveld, le citoyen belge a plutôt confiance dans le vote électronique, alors que les partis politiques sont majoritairement hostiles. La population française n'est pas aussi mûre que la population belge...

En Belgique, de plus en plus de voix s'élèvent pour contester l'utilisation du vote électronique, au profit de solutions plus classiques avec un dépouillement à lecture optique.

Au final, les participants ont souligné que le problème était plus culturel que technique. Il y a une crainte liée à la confidentialité (l'anonymat). Paradoxalement, les gens ne donnent pas leur nom sur Internet alors qu'il le communique dans une multitude d'autres situations.

Dans le cadre de ce débat, il est important également de souligner la distinction entre vote à distance et machine à voter, entre authentification et acte de vote...

Dans un second temps, nous avons examiné synthétiquement des recommandations du forum de l'Internet en matière de eVote. Cette recommandation destinée au gouvernement s'est nourrie de l'auditions des différents acteurs du domaine.

Qu'elles en sont les principales conclusions : dans le cadre d'un(e) :

- Election politique, pas de possibilité de vote électronique mais capacité de vote dans n'importe quel bureau de vote. Cette recommandation implique la constitution d'une liste électorale centralisée.
- Election professionnelle, pas de frein à la mise en œuvre du eVote.
- Election prud'homale, l'expérimentation doit être faite en 2008.
- Autre type d'élection (référendum locaux...), le vote électronique doit être mise en œuvre.

Par ailleurs, le forum propose la création d'un « observatoire du vote électronique » pour fédérer, mutualiser les expériences et se structurer à la manière de l'ADAE (Agence de Développement de l'Administration Electronique). Cet observatoire disposera-t-il d'une capacité pour promouvoir, impulser et rassurer sur une dynamique de vote électronique ?

En conclusion, la recommandation a surtout tenu compte d'un double élément de réflexion sur le type d'élection (local, national, politique, professionnel...) et sur le mode d'élection (majoritaire simple, par préférence, sur une semaine, avec une connaissance des tendances jusqu'à la clôture...). Le forum est resté prudent sur ce dernier point.

#### 4.4 Atelier 4 : « Les dynamiques citoyennes »

Rappel de la thématique: *Par de nombreux aspects, les TIC et l'internet offrent des possibilités d'échanges entre citoyens. Ces échanges contribuent aux débats, et semblent permettre aux associations de collecter et transmettre des avis et souhaits des habitants aux élus et agents des collectivités. Qu'en est il réellement des usages citoyens de l'internet ? Quels rôles pour les collectivités locales et les points d'accès à l'internet ?*

Quatre intervenants ont apporté le témoignage de la société civile sur différents aspects de la e-démocratie :

**Bruno VILLALBA** a présenté l'association ANIS (*Association Nord Internet Solidaire – [www.nord-internet-solidaire.org](http://www.nord-internet-solidaire.org)*) dont l'objet est la promotion des usages citoyens et solidaires des TIC.

La vocation de l'association est d'être "utile socialement", être également un "vecteur de dynamisation" et surtout faire quelque chose d'utile des NTIC et d'Internet.

Les facteurs de réussite se trouvent dans la parfaite connaissance des publics et de leurs attentes. Un processus de co-élaboration de contenus, avec les acteurs eux-mêmes, permet de s'approprier les outils dont l'usage se doit d'être concret et utile socialement.

Monsieur Villalba insiste sur le fait que les outils ne peuvent être développés partout de la même manière, il ne doit pas y avoir une standardisation des outils et usages.

**Deux exemples d'activités d'Anis ont été succinctement présentés :**

- L'**Eclosérie des arts** – 139 rue des Arts à Roubaix – [www.ecloserie.org](http://www.ecloserie.org) - pépinière d'entreprises qui vise l'accompagnement en rotation d'une dizaine de projets simultanés. Outre un accueil physique, l'Eclosérie offre divers services liés à l'informatique et à l'internet, dont de l'appui aux projets.
- L'animation des **ROUMICS** (*Rencontres Ouvertes du Multimédia et de l'Internet Citoyen et Solidaire*) dont l'objectif principal est de travailler sur le lien entre les outils techniques mis à disposition sur le marché du Net et leur appropriation par "les publics éloignés".  
L'éloignement, de l'accès à l'internet, se comprend dans le sens géographique du terme (*zones rurales par ex.*) mais aussi dans le sens humain: comme les publics en situation sociale précaire ou vivant un handicap, physique ou psychologique.  
L'ambition affichée est d'aider à l'évolution culturelle ainsi qu'à l'autonomie des individus face à la technique.

**Jean-Charles de LONGUEVILLE** a présenté **Réseau Citoyen** (<http://reseaucitoyen.be>) qui est un ensemble de personnes qui mettent en synergie leurs motivations et leurs compétences afin d'expérimenter les technologies de connexion informatique sans fil (*WiFi*).

Leurs recherches portent sur la décentralisation, les performances et le coût réduit, c'est à dire sur une accessibilité maximale.

Réseau Citoyen n'est ni une société, ni une association, c'est un "phénomène" sans personnalité juridique, un espace de liberté et de libre expression.

A l'origine, Réseau Citoyen est une conséquence de l'organisation du "parcours citoyen" d'Ixelles qui eut lieu en 2000 ; il s'agissait d'une organisation de gens de quartier, interdite aux hommes politiques, pour débattre d'idées, ...

Réseau Citoyen se situe dans la sphère non marchande, il s'agit de mettre en œuvre gratuitement un intranet privé ; des individus déploient spontanément chez eux un PC équipé d'une carte WiFi, d'une antenne (*bricolée maison*) et il se constitue un réseau libre d'accès.

**Le coût pour rejoindre un tel réseau se situe entre 150 et 300 euros.**

Les échanges se font par l'utilisation d'un WikiWikiWeb qui est un site où chacun peut collaborer au contenu facilement et rapidement (*sans devoir maîtriser l'HTML ou d'autres technologies*).

Une réécriture s'impose pour certains textes ainsi qu'une traduction en néerlandais.

La Région Bruxelles Capitale plutôt que de contrecarrer cette dynamique a demandé à Réseau Citoyen d'aider la collectivité pour le déploiement plus rapide de plusieurs projets TIC.

Cet espace d'égalité et de liberté, cette agora de citoyens, ce "phénomène" a été reproduit dans de nombreuses villes de Belgique et à Lille on compte plus de 120 nœuds dans la Communauté Urbaine (*animateur Thomas Clavier – [www.lillesansfil.org](http://www.lillesansfil.org)*).

La communication de Réseau Citoyen se fait surtout par le biais des médias, par des interventions dans des écoles, des colloques, "... quand on nous offre une tribune, on y va...".

Le Réseau Citoyen n'a pas de modèle économique...mais une véritable convivialité à découvrir rapidement.

**Nicolas BENVENU** a présenté l'activité de l'association **VECAM** ([www.vecam.org](http://www.vecam.org)).

L'objectif initial de l'association, créée en 1995, était de proposer un décryptage politique et social de l'impact des NTIC ; de sensibiliser les pouvoirs publics sur les risques de superposer une "fracture numérique" à la fracture sociale bien connue.

Les associations, préoccupées des enjeux de la société de l'information, s'étant multipliées, VECAM s'oriente aujourd'hui d'une part sur une participation active à des réseaux nationaux (*comme le I3C – Internet Citoyen Coopératif et Créatif*) ou internationaux (*SMSI – Sommet Mondial de la Société de l'Information*) mais aussi sur le portage de projets concrets comme par exemple :

- Ville Internet (*labellisation les "@@@"*)
- Développement du logiciel SPIP (*logiciel libre*) ;
- @lis (*e-jumelage*) aide à la coopération décentralisée avec l'Amérique du Sud pour faciliter le développement social et humain ;
- Espace Métis (*Espace de Mutualisation et d'Echange autour des TIC et de la Solidarité*),  
L'espace ressources rassemble des informations utiles aux acteurs associatifs désireux de mettre les TIC au service de leurs actions de transformation de la société et de comprendre les enjeux qui sont liés à ces technologies. Il comporte :
  - des présentations d'initiatives et d'expériences ;
  - des contacts utiles, lorsque l'on est à la recherche de compétences technologiques adaptées aux besoins des associations ;
  - des informations techniques accessibles à tous ;
  - des documents utiles : textes, articles, références bibliographiques.

### **Anne DHOQUOIS "place publique"**

Créée et animée par une équipe de journalistes indépendants, l'association Place Publique est devenue, par son approche engagée de l'information, son éthique éditoriale, sa proximité avec les réseaux associatifs, un acteur de premier plan dans le mouvement citoyen.

L'association Place Publique a pour objet de :

- Favoriser la diffusion d'une information non marchande sur l'économie solidaire, la culture vivante, la démocratie participative, le développement durable ;
- Enrichir la réflexion et le débat public sur les enjeux de société, du local à l'international ;
- Faciliter les échanges d'expériences entre citoyens, ainsi que la mise en commun des projets et des savoir-faire associatifs ;
- Développer une "coproduction de l'information" avec les acteurs sociaux, en tirant parti des possibilités d'interactivité offertes, en particulier, par Internet.

Outre l'animation du site Internet Place Publique, l'association organise des débats sur les médias et la citoyenneté - en posant notamment la question de la responsabilité sociale des médias - et elle multiplie les expériences de coproduction de l'information avec divers partenaires : associations, réseaux d'habitants, supports de presse écrite ou audiovisuelle, sites Internet...

Par ailleurs, en tant qu'agence d'information citoyenne, elle développe une offre de services qui s'adresse plus particulièrement au monde associatif et aux collectivités publiques.

Madame Anne Dhoquois a montré tout l'intérêt des "conférences de rédaction ouvertes" pour faire se rencontrer des individus venant d'univers variés aux écritures différentes.

La réussite du premier site a conduit naturellement au développement de "Places Publiques Locales" (*à Vandoeuvre et à Brest pour le moment*). Ce concept peut tout aussi bien être adapté à différents structures – quartiers – intercommunalités – pays.

Les débats ont montré qu'il est nécessaire de porter une attention particulière à la formation à l'écriture journalistique pour optimiser les échanges. Quelques courts échanges sur une question qui reste ouverte (*pour une prochaine journée e-démocratie*) : "comment créer du lien avec les élus ? Ce lien est-il recherché, et utile ? "

## 5. Présentation de DREAM 2



### Présentation de l'opération DREAM 2

Action exploratoire en e-démocratie de  
la e-Direction du Conseil Régional

Avec le soutien de la Commission Européenne dans le cadre  
des Actions Innovatrices du FEDER

Journée « démocratie locale et participation citoyenne » 17 février 2004, Dunkerque



### Action régionale en e-démocratie

- Objectifs de l'action qui commence ce jour :
    - permettre l'information (élus et agents)
      - les enjeux, les possibilités offertes, les risques
      - les outils existants
      - les pratiques reproductibles des territoires pionniers
    - permettre le partage d'expérience (hors, en région)
    - inciter au développement d'initiatives locales
- => faire qu'en région les collectivités puissent offrir aux citoyens de nouveaux services contribuant à élargir l'espace public et la vie démocratique locale

Journée « démocratie locale et participation citoyenne » 17 février 2004, Dunkerque



### Éléments de cadrage

- Des questions que nous nous posons :
  - Quels types d'actions sont raisonnablement faisables ?
  - Quels types d'actions apportent le plus à la démocratie ?
- Une approche :
  - pragmatique, et centrée sur l'appropriation
  - non technocentrée, les objectifs primant les moyens
  - focalisée sur l'activité démocratique

Journée « démocratie locale et participation citoyenne » 17 février 2004, Dunkerque



### DREAM 2 - projet de 18 mois

- Démarche exploratoire et apprenante :
  - Engager des actions d'information et de mutualisation d'expériences
    - des ateliers - séminaires (informatif et discussions)
    - un site internet dédié ( « « « « « « )
  - A titre pilote aider des territoires
    - 5 territoires accompagnés
  - Réfléchir ensemble à ce qui semble le plus utile et pertinent de faire en terme de e-démocratie locale
    - pour augmenter la pertinence des actions locales
    - pour envisager une future nouvelle politique régionale

Journée « démocratie locale et participation citoyenne » 17 février 2004, Dunkerque



### Actions - Territoires Pilotes

- Objectifs :
  - expérimenter la e-démocratie grandeur nature
  - permettre l'émergence de projets reproductibles
  - comprendre les modes d'action les plus pertinents
- Territoires :
  - ville de Tourcoing - CC de l'Atrebatie
  - ville de Faches-Thumesnil - CCs Fourmies + Trélon
  - ville de Grande-Synthe

Journée « démocratie locale et participation citoyenne » 17 février 2004, Dunkerque



### Actions - Site internet dédié

- Sensibiliser et informer :
  - En continuité des ateliers
  - Au delà des ateliers en terme de public, de volume d'information
- Contenu
  - Présentations des définitions, enjeux, liens utiles
  - Présentations et analyses d'expériences pionnières
  - Présentations d'outils et de types d'usages
  - Espaces pour le débat et les contributions

Journée « démocratie locale et participation citoyenne » 17 février 2004, Dunkerque



### Actions - Site internet et Cyber Centres

- Donner une place aux citoyens
  - découvrir ce qu'est la e-démocratie
  - donner son avis, ses souhaits...
- 25 Cyber Centres peuvent être associés
  - co-financement d'une machine devenant un poste principalement dédié à l'opération

Journée « démocratie locale et participation citoyenne »

17février 2004, Dunkerque



### Actions - 5 Ateliers sur 18 mois

- Informer :
    - présentations d'expériences par leurs acteurs
    - analyses et avis d'experts
  - Echanger :
    - avec les orateurs
    - entre acteurs régionaux
    - sur ce qui est fait, sur les apports démocratiques...
- => Apprendre les uns des autres**  
**=> Construire / baliser ensemble le chemin**

Journée « démocratie locale et participation citoyenne »

17février 2004, Dunkerque



### Calendrier

- Avril 2004 : début des actions des territoires pilotes
- Mai 2004 : 1er atelier
- Juillet 2004 : site internet en ligne
- Septembre 2004 : implication des Cyber Centres
- ...
  
- Automne 2005 : fin des actions et bilans / mise en place d'autres actions

Journée « démocratie locale et participation citoyenne »

17février 2004, Dunkerque



### Contacts

R. Wolff et A. Desrousseaux  
e-Direction, 45 D rue de Tournai 59555 Lille  
a.desrousseaux@nordpasdecals.fr  
tél. : 03 28 82 76 84

Journée « démocratie locale et participation citoyenne »

17février 2004, Dunkerque

## 6. Mots de clôture

### **Monsieur Jean Cortois :**

Selon lui la journée et son succès peuvent se résumer en trois mots : dynamisme, échanges, convivialité.

Le dynamisme est celui de cette journée et de tous ceux qui y ont contribué avec une grande volonté de travailler ensemble.

C'est ensuite l'évidente volonté d'échange et de mutualisation d'expériences. Il ne faut pas garder pour soi ni les succès ni les erreurs. C'est d'ailleurs en se lançant et en faisant des erreurs que l'on tire souvent le plus d'apprentissage.

La convivialité était évidente et traduisait une entente autour des objectifs qui concernés la Démocratie, laissant à sa juste place le «e- » au rang des outils dont nous pouvons employer le potentiel, en s'assurant d'en faire un usage complémentaire des pratiques et processus existants. Il ne s'agit pas de faire une e-démocratie, mais de doter la démocratie de nouveaux outils. La e-démocratie ne remplace pas la relation entre le politique et le citoyen.

Monsieur Jean Cortois nous dit avoir bondit quand il a entendu parlé de « l'opposition aux politiques » : selon lui le politique était sous-jacent à toutes les discussions, et s'opposer aux politiques, c'est faire de la politique !

Enfin, il nous a fait part de tout l'espoir qu'il met en DREAM 2, comme dans les autres actions de la e-Direction, qu'il continuera de suivre après les élections, de loin.

« la e-démocratie est un challenge de plus que la Région Nord-Pas de Calais va gagner, en prenant appui sur les autres actions de la e-Direction ».

### **Monsieur Damien Carème** (Vice Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Maire de Grande-Synthe)

Monsieur Damien Carème abonde dans le sens de ce qui a déjà été souligné par Messieurs Michel Delebarre et Jean Cortois : la e-démocratie ne remplace pas la démocratie. C'est un jeu d'outils complémentaires pour a minima donner de l'information, qui n'est jamais suffisamment donnée.

Mais il ne faut pas selon lui oublier que tous aujourd'hui et encore pour longtemps, n'ont pas accès aux équipements et aux connaissances permettant un usage efficace des outils du net. Il faut donc en parallèle travailler sur l'accessibilité.

Ce travail sur l'accessibilité doit commencer par ailleurs par l'éducation, à l'école.

Mais il ne faut pas louer ce coche de la e-démocratie pour rendre encore plus le citoyen parti prenant dans les choix publics, les limites de l'exercice ne sont pas encore claires, mais il faut avancer.

## 7. Annexe 1 : Liste des participants

NOM	PRENOM	ORGANISME	VILLE
ALLARD	Philippe	Fête de l'Internet	BELGIQUE
AMBROSELLI	Valentine	Conseil Régional	LILLE
AROLD	Mattieu	Cyber Espace	ST POL SUR TERNOISE
BACHELET	Annie	Conseil Régional - DPASS	LILLE
BARRE	Véronique	Communauté de Communes Fourmies Trélon	ANOR
BEDLEEM	Stéphane	C2RP	LILLE
BENVEGNI	Nicolas	VECAM	PARIS
BERTHE	Pascal	Mairie de Grande Synthe	GRANDE SYNTHE
BISIAUX	Georges	Conseil Régional	LILLE
BOISARD	Olivier	Olivier BOISARD	LILLE
BOURRIEZ	Laurence	Conseil Régional - DPASS	LILLE
CANONNE	Christian	Conseil Régional - DPPE	LILLE
CAREME	Damien	Mairie de Grande Synthe	GRANDE SYNTHE
CHARRIER	Olivier	Conseil Régional	LILLE
CHATIGNOUX	Jacques	RN19	PARIS
CLAVIER	Thomas	Lille sans fil	LILLE
CORTE	Robert	Cyber Centre Citoyen	SIN LE NOBLE
CORTE	Raphaël	Cyber Centre Citoyen	SIN LE NOBLE
CORTOIS	Jean	Conseil Régional	LILLE
CORTYL	Stéphane	Warlaing.net	WARLAING
DE LONGUEVILLE	Jean-Charles	HELLEA	BRUXELLES
DEBERDT	Odile	Communauté de Communes région Audruicq	AUDRUICQ
DECLUNDER	Michel	Périscope	FROMELLES
DEHEM	Denis	Cyber Espace MFPL	STEENWERCK
DEHOOGHE	Jean-Marc	VINCI NETWORKS	SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
DELIASSUS	Aurélié	Centre Social "les 4 saisons"	ARMENTIERES
DELEERSNYDER	Hervé	Communauté de Communes de l'Atrébatie	AVESNES LE COMTE
DELPierre	Jean-Pierre	Communauté d'Agglomération du Douaisis	DOUAI
DELSARTE	Pascal	Maison de quartier Centre Ville	VALENCIENNES
DEMOUILLIEZ	Pascal	France Télécom	VILLENEUVE D'ASCQ
DENUDT	Cathy	Terre des 2 Caps	MARQUISE
DESSOISSCHER	Maurice	X2000	LILLE
DESSOUSSEAU	Alexandre	Conseil Régional	LILLE
DEVRESSE	Jean-Luc	Warlaing.net	WARLAING
DEVULDER	Valérie	Université Paris X	LILLE
DHOQUOIS	Anne	Place Publique	PARIS
DJAFER	Ahmed	Office de Jeunesse	WATTRELOS
DOUICHI	Abderrahim	Mairie de Lomme	LOMME

NOM	PRENOM	ORGANISME	VILLE
DUFOURNY	Marie-Hélène	Conseil Régional	LILLE
DUPUIS	Bernard	Cybercentre de Camphin en Pévèle	CAMPHIN EN PEVELE
FERON	Marie-Hélène	Conseil Régional	LILLE
FIEVET	Gérald	Conseil Régional	LILLE
FRAIPONT	Albain	Cyber Centre	LE TOUQUET
FREBY	François	Club e-Public	PARIS
GERARD	Alain	Mairie de Fourmies	FOURMIES
GOYER	Marc	Mairie de Bruay sur Escaut	BRUAY SUR ESCAUT
GUILLEMANT	Pierre	Communauté de Communes de l'Atrébatie	AVESNES LE COMTE
HOORNAERT	Gunther	Centre Social Espace St Gilles	WATTEN
LAMARQUE	Maxime	Mairie de Tourcoing	TOURCOING
LAMPS	Anthony	Conseil Régional	LILLE
LECERF	Pierre	Centre Social "les 4 saisons"	ARMENTIERES
LEFEBVRE	Rémi	CERAPS -Université de Lille 2	LILLE
LEYGUES	Bernadette	SDI	PARIS
LOISELET	Fabrice	Ville de Calais	CALAIS
MARCHANDISE	Jacques-François	Cabinet Proposition	PARIS
MARICHAL	Alain	Mairie de Lambersart	LAMBERSART
MINIER	Frédéric	Association GEANTS	LILLE
MULLER	Aurélie	Mairie de Lomme	LOMME
NAEPELS	Eric	Caisse des dépôts	LILLE
OLIVIER	Cyril	SGAR	LILLE
PAINDAVOINE	Aurélie	EKSPRIM	
PANSU	Denis	Maison des Métallos	PARIS
PECQUERIE	Samuel	Mairie d'Anor	ANOR
PIETRINI	Bruno	Conseil Régional	LILLE
RAECKEKBOOM	Guillaume	Communauté de Communes MFPL	GODEWAERSVELDE
RAVIART	Jean-Luc	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	BOULOGNE SUR MER
SCHOUTETEN	Jean-Claude	Mairie de Tourcoing	TOURCOING
THERIER	Thomas	Mairie du Touquet	LE TOUQUET
VAN IMPE	Valérian	Médiathèque de Tourcoing	TOURCOING
VERBREGUE	Tony	Terre des 2 Caps	MARQUISE
VERBRUGGEN	Isabelle	Conseil Régional	LILLE
VIALARD	François	Maison de l'Initiative et de l'Emploi Local	CALAIS
VILALBA	Bruno	CERAPS -Université de Lille 2	LILLE
VINCENT	Stéphane	Cabinet Proposition	PARIS
WATTIER	Carole	X2000	DUNKERQUE
ZIDI	Mongi	Archimed	LILLE

## 8. Annexe 2 : Liens html utiles

### Concernant l'atelier 1 : « quelle information fournir aux citoyens ? »

Pascal BERTHE : <http://www.grande-synthe.org>

Marc GOYER : <http://www.ville-bruaysurescaut.fr/bruayinfos2003.htm>

### Concernant l'atelier 2 : « l'internet au service du débat public »

Jacques CHATIGNOUX (<http://www.jacques.chatignoux.net/>)

Des sites où sont organisés des débats, des échanges publics ... autour de projets d'aménagements routiers : <http://www.rn19.net/sommaire.php3> ; <http://www.roanne7.net/sommaire.php3>

Denis PANSU :

Maison des Métallos (<http://www.maisondesmetallos.org/>)

Fondation pour l'Internet de Nouvelle Génération (<http://www.fing.org>)

Médiacteurs (<http://www.mediacteurs.net/>)

Un espace discussion autour de sujets comme un centre de compostage, la culture, l'extension d'un technoland, la place de la voiture en ville ... à l'initiative du Pays de Montbéliard : <http://www.pierreapoissons.net>

### Concernant l'atelier 3 : « e-vote, e-consultation, une avancée démocratique ? »

François FREBY

Forum des droits sur l'internet : <http://www.foruminternet.org>

Philippe ALLARD : <http://www.veille-citoyenne.be>

### Concernant l'atelier 4 : « dynamiques citoyennes, qu'en est-il réellement des usages citoyens de l'internet ? »

Anne DHOQUOIS ;

Site de l'Association Place Publique : <http://www.place-publique.fr>

Réseau des Places publiques locales : <http://www.place-publique-locale.net>

Première « place publique » à Vandoeuvre : <http://www.pplvandoeuvre.net>

Nicolas BENVEGNU :

Association VECAM : <http://www.vecam.org>

PROJET METIS suivi par Nicolas BENVENU :

Espace METIS : [http://www.vecam.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=17](http://www.vecam.org/rubrique.php3?id_rubrique=17)

Etat d'avancement du projet METIS : [http://www.vecam.org/article.php3?id\\_article=207](http://www.vecam.org/article.php3?id_article=207)

Brève présentation du projet : [http://www.vecam.org/article.php3?id\\_article=145&recalcul=oui](http://www.vecam.org/article.php3?id_article=145&recalcul=oui)

Le Programme i-jumelages @lis suivi par Frédéric SULTAN et présenté le 17 février :  
[http://www.vecam.org/article.php3?id\\_article=272](http://www.vecam.org/article.php3?id_article=272)

Réflexion et action pour l'Internet citoyen (VECAM) :  
[http://www.vecam.org/article.php3?id\\_article=148](http://www.vecam.org/article.php3?id_article=148)

Jean-Charles DE LONGUEVILLE : réseau Citoyen et HELLEA

Site du réseau Citoyen qui sera présenté par Jean-Charles de Longueville  
<http://www.reseaucitoyen.be/>

L'histoire, l'état d'avancement et les perspectives de réseau citoyen  
<http://reseaucitoyen.be/index.php?ReseauCitoyen>

Qui est Jean-Charles de LONGUEVILLE ? :  
<http://reseaucitoyen.be/index.php?JeanCharlesdeLongueville>

### **Pour aller plus loin... :**

Vous trouverez ci-dessous des adresses où vous pourrez télécharger des articles ou livres d'analyses relatives à la e-démocratie, les expériences pionnières, les premiers enseignements, les modèles qui peuvent être imaginés...

De Thierry VEDEL (Centre d'Etude de la Vie Politique Française) un article de fond sur les trois axes qui structurent la e-démocratie : « L'idée de démocratie électronique ; origines, visions , questions »  
[http://www.enssib.fr/gdr/pdf/ecoles/sept2003/01-03\\_vedel.pdf](http://www.enssib.fr/gdr/pdf/ecoles/sept2003/01-03_vedel.pdf)

De Denis MONIERE (Sciences Politiques, Montréal) un livre très complet, s'intéressant à l'impact de l'arrivée des supports électroniques dans le champs de la démocratie : « l'internet et la démocratie ».  
<http://www.erudit.org/livre/moniered/2002/>

De Mélanie LAGACE et Paul PREVOST (Université de Sherbrooke, Québec) un article qui explore l'impact de la e-démocratie sur la gouvernance locale « Démocratie, e-Démocratie et gouvernance locale : réflexions sur les nouvelles voies de solution aux enjeux actuels de développements collectifs ».  
[http://www.univ-pau.fr/~ville-m/pdf/Communications/059\\_Prevost\\_Lagace.pdf](http://www.univ-pau.fr/~ville-m/pdf/Communications/059_Prevost_Lagace.pdf)

De l'Observatoire des Télécommunications dans la Ville.

Le groupe de travail « Vie dans la cité » a produit un petit guide sur "Participation, débat public, internet et multimédia. Quel accompagnement local ? Téléchargeable dans « Travaux et documents » du groupe de travail « Vie dans la Cité » sur le site : [www.telecomville.org](http://www.telecomville.org)

De la ville de Chooz

La ville est convaincue que l'expérimentation de terrain apporte un contrepoids au discours théorique sur l'aménagement du territoire.  
<http://www.chooz.com>

## 9. Annexe 3 : liste des orateurs

- Monsieur Michel DELEBARRE – Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- Monsieur Damien CAREME – Maire de Grande Synthe
- Monsieur Jean CORTOIS – Vice-Président des Technologies de l'Information au Conseil Régional
- Monsieur Rémi LEFEBVRE – Professeur - Université Lille 2
- Monsieur Pascal BERTHE – Mairie de Grande Synthe
- Monsieur Marc GOYER – Mairie de Bruay sur l'Escaut
- Monsieur Denis PANSU – Maison des Métallos
- Monsieur Jacques CHATIGNOUX – consultant et animateur de réseaux
- Monsieur Philippe ALLARD –Consultant et journaliste
- Monsieur François FREBY - Forum des droits sur l'internet
- Monsieur Bruno VILLALBA - maître de conférence en science politique
- Monsieur Nicolas BENVEGNU – politologue - VECAM
- Monsieur Jean-Charles LONGUEVILLE – ingénieur/chercheur de l'ULB - Réseau Citoyen et HELLEA
- Madame Anne DHOQUOIS - journaliste – rédactrice en chef

## 10. Annexe 4 : Résultats de l'évaluation de la journée

Vous trouverez ci-dessous l'intégralité des réponses au questionnaire d'évaluation rempli par les participants concernant cette journée, son déroulement et les contenus.

Pour rappel :

- le nombre d'inscrits à la journée était : 96
- le nombre de présents était : 74
- le nombre de réponses au questionnaire est : 41  
(hors e-Direction)

### Réponses aux questions

#### Question 1 : « Avez vous apprécié la méthode des travaux de groupe ? »

Pas du tout : 0 Plutôt non : 0 Plutôt oui : 26 Tout à fait : 15

#### Question 2 : « Avez-vous apprécié les réactions et discussions du panel d'experts ? »

Pas du tout : 0 Plutôt non : 2 Plutôt oui : 27 Tout à fait : 12

#### Question 3 : « Quels commentaires ou propositions de changement souhaiteriez-vous faire ? »

- Interventions des experts beaucoup trop courtes pour poser les enjeux
- J'aurais aimé les entendre plus longtemps
- Difficile le méta-plan à 40
- Pas de proposition, mais le souhait d'obtenir les comptes-rendus des travaux, avec l'ensemble des idées
- Meilleure préparation des questions
- Respect du timing ! (x2)
- Poser la question : e-démocratie pourquoi faire ?
- La question des enjeux n'a été que peu traitée
- Difficile de faire la synthèse de la matinée en 10 minutes (3 ateliers)
- Maxi 3 experts - Ateliers maxi 15 personnes
- Les témoins pensent trop à leur tribune personnelle
- Accentuer les échanges en proposant à chacun de ne proposer qu'une réponse à chaque question

#### « Votre satisfaction concernant l'après-midi ? »

#### Question 4 : Avez-vous apprécié le choix des thèmes ?

* Atelier 1 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 0	Plutôt oui : 6	Tout à fait : 2	Non répondu : 1
* Atelier 2 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 0	Plutôt oui : 4	Tout à fait : 1	Non répondu : 0
* Atelier 3 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 0	Plutôt oui : 0	Tout à fait : 2	Non répondu : 0
* Atelier 4 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 0	Plutôt oui : 10	Tout à fait : 11	Non répondu : 1
* Atelier ? :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 0	Plutôt oui : 2	Tout à fait : 1	Non répondu : 0
Totaux	0	0	22	17	2

#### Question 5 : Avez-vous apprécié le contenu des ateliers ? (cas présentés et échanges)

* Atelier 1 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 1	Plutôt oui : 5	Tout à fait : 2	Non répondu : 1
* Atelier 2 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 1	Plutôt oui : 3	Tout à fait : 1	Non répondu : 0
* Atelier 3 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 0	Plutôt oui : 2	Tout à fait : 0	Non répondu : 0
* Atelier 4 :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 1	Plutôt oui : 9	Tout à fait : 10	Non répondu : 2
* Atelier ? :	Pas du tout : 0	Plutôt non : 0	Plutôt oui : 2	Tout à fait : 1	Non répondu : 0
Totaux	0	3	21	14	3

**Question 6 : Concernant le déroulement de cette journée (groupes, ateliers...) quelles remarques auriez-vous ?**

- Approche plus pragmatique
- Les intervenants n'ont pas positionné leur présentation dans le thème de la journée, à savoir « e-démocratie » - Dommage
- Pas compris le projet DREAM 2 ? ? ?
- Où sont les acteurs qui font de la participation et qui travaillent sur cette question ? Education populaire ?
- La programmation des intervenants, très riche au demeurant, n'a pas permis un grand échange au sein de l'atelier sur le concept de participation des citoyens
- Planning trop serré
- Personnes témoins très motivées par leur action dans les associations
- Pas de problème dans l'après-midi
- Malheureusement, trop peu de temps pour véritablement aborder le sujet et commencer un réel débat
- Très intéressant, sujet neuf et en devenir
- Peut être un peu trop court
- Ces comptes rendus ne sont pas toujours assez bien faits (difficile, ...)
- Je regrette mon manque d'ubiquité
- Manque de débat pour l'atelier « Débats »
- Bon système de restitution
- Intervenants pertinents
- Moins d'atelier (deux me semble être bien)
- Les participants mieux répartis dans les différents ateliers
- Plus d'exemples pratiques difficile car nouveau
- Un débat qui s'orientait plutôt vers le mal être de la démocratie
- Une perception pas toujours évidente pour tous que la e-démocratie est un outil et non un substitut.
- Plus de démonstrations d'expériences – en live

**Question 7 : Quelles étaient vos attentes en venant à cette journée ?**

- Aucune
- « Sentir » l'évolution du positionnement institutionnel et associatif
- Echanger sur un nouveau thème
- Découvrir de nouvelles pratiques
- Rencontrer des acteurs
- Avoir un travail plus important sur le sens de la démocratie avant de penser à l'outil multimédia (l'outil n'est qu'une plus-value)
- Découvrir le phénomène e-citoyen
- Echanger sur les initiatives mises en place pour promouvoir la démocratie participative et présenter celles que nous mettons en place dans notre structure associative
- Est-ce que la e-démocratie se nourrit bien de la démocratie
- Partage et échanges sur la e-démocratie
- Savoir comment la e-démocratie et donc internet pouvaient intervenir dans la vie citoyenne
- Définition de la e-démocratie – Perspectives – Expériences – Existant – Pourquoi ? - Comment ?
- Avoir une idée des différents points de vue concernant la e-démocratie
- Connaître les multiples facettes de la dynamique citoyenne
- Réflexion / positionnement / projet touchant à la e-démocratie – Retour d'expériences
- Un état de l'art, la richesse, la diversité des expressions
- Disposer d'un éclairage sur le sujet
- Echanger des points de vues, ouvrir le débat
- Présenter la recommandation du FDI sur le e-vote et apprécier la méthode du travail en groupe sur ces sujets
- Connaissance des projets et expérimentation
- Un zapping sur les projets en cours
- Connaître les politiques mise en œuvre par la région dans ce cadre
- Connaître les acteurs et question sur la région
- Retour et partage sur expériences concrètes
- Savoir où en était le début sur le terme « e-démocratie »
- Quels outils de débat doivent être intégrés dans un site web de commune
- Du contact avec la e-direction et les autres membres du réseau Cyber Nord-Pas de Calais
- Avoir une vision d'ensemble sur la e-administration et la e-démocratie
- En apprendre plus sur la e-démocratie « réelle »
- Définition de la e-démocratie
- Comprendre les enjeux de la e-démocratie
- Comprendre la situation de la e-démocratie selon mon poste (cyber)
- M'enrichir des expériences et réflexions des autres
- Obtenir de l'information pour permettre le déploiement d'un projet

**Question 8 : « Dans l'ensemble cette journée a t-elle répondu à ces attentes ? »**

Pas du tout : Plutôt non : 2 Plutôt oui : 29 Tout à fait : 6 Non répondu : 4

**Question 9 : « Pourriez-vous estimer quel était votre niveau de connaissance en e-démocratie avant cette journée ? »**

Néophyte : 11 Informé / au courant : 16 En veille active : 8 Actif : 6

**Question 10 : « Pensez-vous que cette journée vous a permis de mieux comprendre les définitions et grands enjeux ? »**

Pas du tout : 1 Un peu : 11 Correctement : 24 Beaucoup : 4 Non répondu : 1

**Question 11 : « Pensez-vous que cette journée vous a permis de découvrir et comprendre des expériences existantes ? »**

Pas du tout : 0 Un peu : 9 Correctement : 23 Beaucoup : 9 Non répondu : 0

**Question 12 : « Pensez-vous que cette journée vous a donné envie de mettre en place des actions de e-démocratie ? »**

Pas du tout : 2 Un peu : 7 Correctement : 20 Beaucoup : 11 Non répondu : 1

**Question 13 : « Pensez-vous que cette journée vous a donné des idées pour la mise en œuvre de vos actions ? »**

Pas du tout : 2 Un peu : 11 Correctement : 20 Beaucoup : 8 Non répondu : 0

**Question 14 : « Dans le cadre du projet DREAM2 lancé ce jour, quels thèmes aimeriez-vous voir traités ? »**

- Comment adapter les outils au public
- Recueillir les besoins du public
- Partenariat associations/élus pour initiatives citoyennes
- Débat
- Travail approfondi sur des exemples
- Réfléchir sur le P.S.A.E. décliné par le e-gouvernement
- Evaluation des initiatives de la e-démocratie
- La place des cyber-centres dans le programme
- Comment corréler la e-démocratie aux publics qui se désocialisent de plus en plus
- Comment motiver l'ensemble des directions à avancer sur ce thème
- Les protocoles de consultation
- Identifier les usages d'une information démocratique transparent
- Porter à la connaissance des citoyens les délibérations publiques qui les concernent et en amont
- Télévision citoyenne
- Mutualisation et échange d'expérience
- Education et e-démocratie
- Comment susciter et accompagner ces pratiques
- La e-démocratie est le lien qu'elle exerce avec les formes de participation existante ; ex. : conseil de développement
- Le positionnement des élus et des parties politiques sur la e-démocratie – Jusqu'où sont-ils prêt à s'investir ? Comment voient-ils le débat avec les citoyens via les TIC. (élus = absents aujourd'hui – idem parties politiques)
- Une journée de réflexion (experts) sur la (e)démocratie.